

COMMUNE DE



EDITO

Chers St Paulois et St Paulois bonjour,

Comme chaque année ce numéro fait une large place au dossier sur le budget qui reste LE sujet que nous surveillons de près.

Vous savez que les dotations de l'état sont de plus en plus réduites et « qu'en même temps » de nouvelles mesures sont déléguées à la responsabilité des collectivités locales.

L'équilibre budgétaire devient donc un exercice plus compliqué, d'autant que nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux.

Suite à la mise en place du nouveau plan de circulation nous avons rencontré les habitants des rues de la Magnanerie, du Vieux Village et de la Mairie pour échanger sur la manière d'aménager ces voiries afin de faire baisser la vitesse. Nous sommes bien conscients qu'il n'est pas facile de changer les habitudes mais on s'aperçoit qu'après une période d'adaptation les comportements s'améliorent très bien. Il ne reste que quelques récalcitrants qui prennent le risque consciemment de rouler en contre sens, ce manque de civisme est désolant et met en péril la sécurité des piétons et cyclistes en plus de contrevenir au code de la route.

L'enquête publique concernant le réaménagement de la Joyeuse va bientôt nous éclairer quant à la sauvegarde du seuil du Bia. C'est une décision importante qui conditionne la suite de notre projet de Zone de Loisirs.

Côté environnement aussi, nous attirons

l'attention de tous sur la nécessité de protéger et préserver les espaces boisés classés. De trop nombreuses incivilités se sont produites ces derniers temps dans le secteur du bois où des dépôts d'ordures et de déchets se sont multipliés. Certaines haies qui bordent des parcelles agricoles ont été très abimées par des coupes claires. Nous nous devons d'empêcher que cela se reproduise.

Une fois de plus notre Corso a été une belle réussite grâce à tous les bénévoles du comité des fêtes bien épaulés par les équipes des chars qui se sont relayés pendant ces 4 jours pour accueillir les milliers de personnes venues contempler notre beau défilé. Les présidents Jean-François et Emmanuelle peuvent être fiers de leur fête qui a rassemblé toutes les générations du village.



Restons dans l'associatif pour féliciter les volleyeuses de la JS qui se sont bien battues en finale et finissent sous championnes Drôme-Ardèche. Félicitations également aux Rugbymans de la JS qui sont champions Drôme-Ardèche pour la deuxième année consécutive et cette fois en 2^{ème} série.

Pour la 4^{ème} édition du MOD RUN des boucles de la Joyeuse nous avons eu le plaisir d'associer les championnats de France du semi-marathon Handisport. Un bel éclairage sur ces sportifs exemplaires.

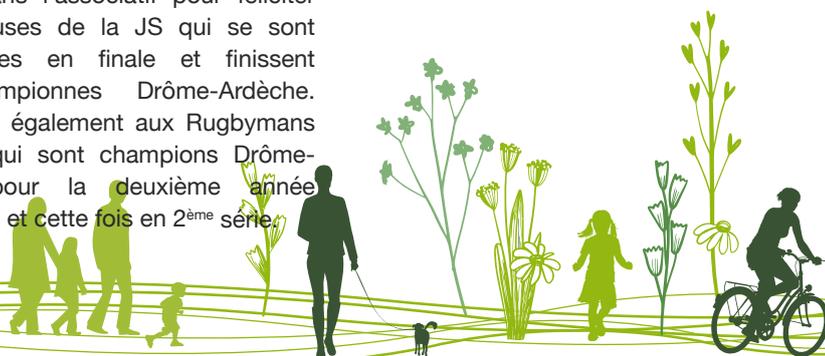


Ce mois de Juin est chargé en manifestations, preuve de la vitalité de notre commune et de nos diverses associations. Que tous les bénévoles en soient remerciés, la pause estivale va leur faire du bien.

Enfin devant le succès de la « Joyeuse Journée Citoyenne » en septembre 2017 lors de l'inauguration du nouveau Centre Culturel et Sportif, nous avons décidé de soutenir l'organisation d'une deuxième édition qui aura lieu le samedi 22 septembre.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Gérard Lunel



DOSSIER « BUDGET COMMUNAL »

Le vote du budget communal concrétise les choix politiques au travers desquels se définit la feuille de route de la municipalité.

Au cours de l'exercice budgétaire 2017 nous avons maintenu une dynamique forte en investissements dans nos infrastructures publiques sans hausse des impôts. Les efforts ont porté sur :

- **La vie associative et culturelle :** 1 251.088 € ont été investis dans la réno-

vation du Complexe Culturel et Sportif, et celle du jeu de boules devant la mairie.

► **La sécurité et les infrastructures routières :** nous avons consacré 676.205 € pour l'entretien de la voirie communale, la réfection de la RD 92, et l'aménagement de la zone 30.

► **La préservation du patrimoine :** 121.443 € sont allés à la rénovation de l'église.

► **Les écoles :** 111.009 € ont été dédiés à la mise en accessibilité et aux travaux divers d'entretien du groupe scolaire.

► **L'aménagement urbain et le cadre de vie :** nous avons consacré 47.966 € aux études pour l'aménagement de la zone de loisirs au seuil du Bia, et l'étude urbaine du Vieux Village.

FOCUS SUR LA TAXE D'HABITATION

La mise en oeuvre de la réforme de la taxe d'habitation prendra la forme d'un dégrèvement progressif pour les contribuables concernés. Seuls les occupants des « résidences principales » sont concernés.

Concrètement, les contribuables verront leur contribution fiscale prise en

charge par l'Etat de manière progressive à partir de 2018 avec une prise en charge totale en 2020.

En 2018 et 2019, la taxe d'habitation restant à charge des foyers, après application éventuelle du plafonnement existant, sera abattue de 30 % puis de 65 %. Ce nouveau dégrèvement concernera les foyers dont les ressources n'excèdent pas :

- 27 000 € de revenu fiscal de référence pour un célibataire ;

charge par l'Etat de manière progressive à partir de 2018 avec une prise en charge totale en 2020.

En 2018 et 2019, la taxe d'habitation restant à charge des foyers, après application éventuelle du plafonnement existant, sera abattue de 30 % puis de 65 %.

Ce nouveau dégrèvement concernera les foyers dont les ressources n'excèdent pas :

- 27 000 € de revenu fiscal de référence pour un célibataire ;

Cette réforme aura un impact conséquent sur les finances de la commune et avec la baisse de la dotation de l'état (DGF), les marges de manoeuvres de notre commune seront

considérablement réduites. Il faut savoir que ces exonérations fiscales décidées par l'Etat sont financées à plus de 60 % par les collectivités locales telles que les communes.

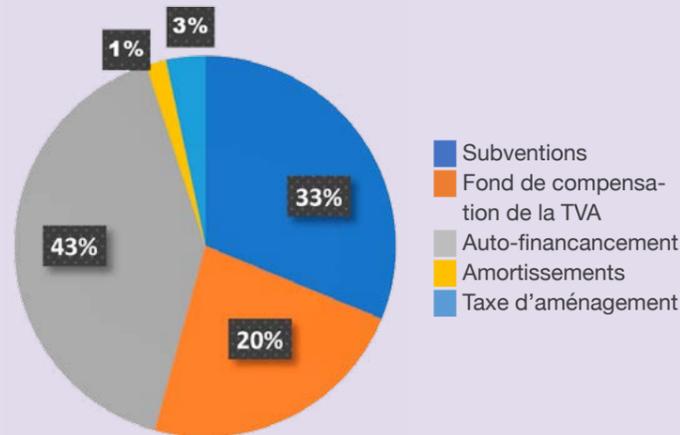
Source : Observatoire fiscal de Valence

Paul Mathieu

RÉPARTITION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018 : 1 938 825 €

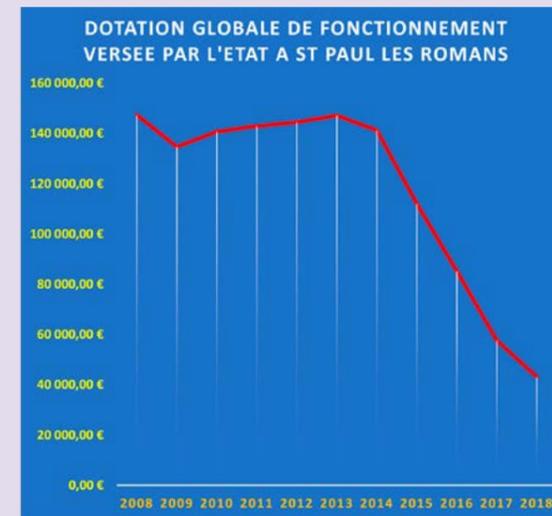


RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



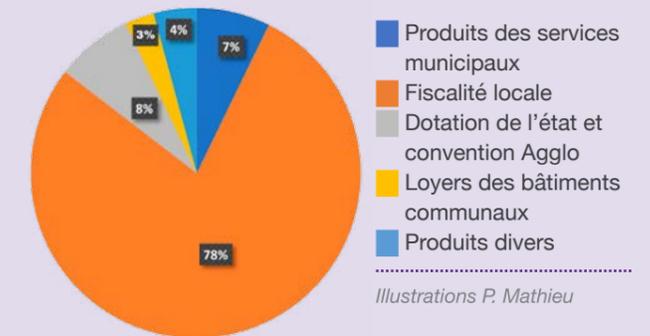
Afin de compenser la baisse des dotations de l'état, nous avons recherché d'autres modes de financement pour nos investissements en complément de l'autofinancement. Le budget 2018 montre une répartition bien diversifiée de ces sources et en particulier l'obtention de **33 % de subventions obtenues** auprès de différents organismes et collectivités. Le fond de compensation de TVA représente 20 % de nos ressources.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT VERSÉE PAR L'ÉTAT À ST PAUL LÈS ROMANS



Entre 2014 et 2018 les Dotations de l'Etat ont été divisées par 3,5 soit **un manque à gagner de 100.000 €** pour la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



Aujourd'hui les recettes issues de l'impôt (taxe d'habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie) représentent près de 80 % des recettes de fonctionnement. Ce poids est lié à la baisse simultanée des dotations de l'Etat. L'exonération de la taxe d'habitation qui entrera en vigueur en 2018 va réduire de beaucoup les marges de manoeuvre des communes si à terme elle n'est pas compensée intégralement par l'état.

Des actions majeures ont été menées parallèlement à ces axes de développement local :

Une réduction des coûts de fonctionnement de la commune par la mise en place d'un groupe de travail sur **la rationalisation des dépenses.**

La poursuite de la mutualisation de la politique d'achat en énergie par l'intermédiaire du groupement d'achat du SDED sur le gaz et l'électricité.

Le budget 2018 se traduit par la poursuite des efforts engagés en matière de rationalisation de nos dépenses mais

également par notre capacité à anticiper nos dépenses et recettes afin de bien préparer l'avenir.

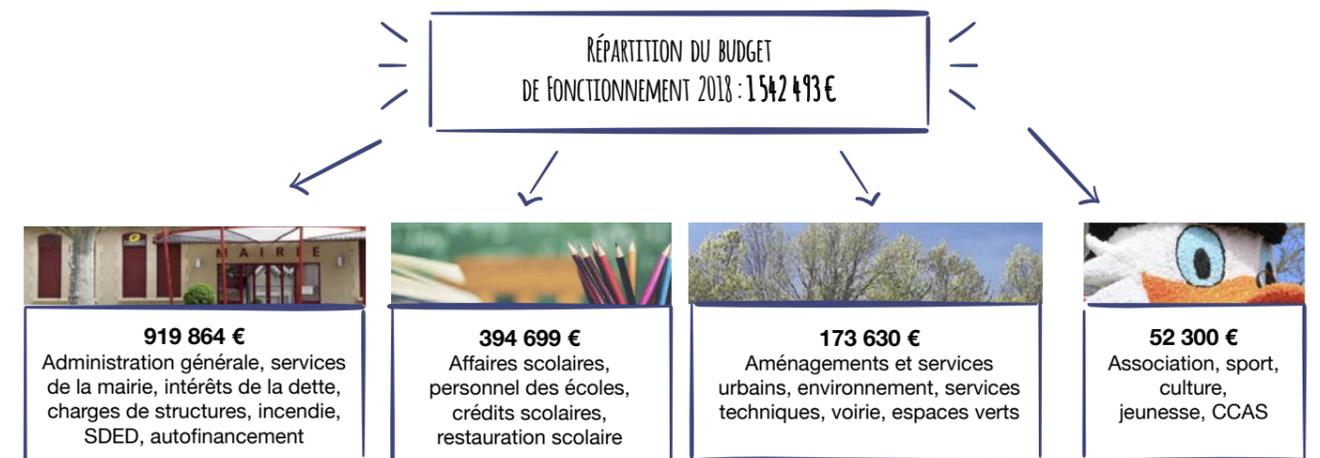
Si 2018 est toujours synonyme de dynamique en investissement, cela se fait dans un contexte de **désengagement de l'état** dont la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est de plus en plus contraignante passant en 4 ans de 140 à 40.000€ ! (voir graphique)

L'autonomie financière des collectivités est par ailleurs mise à mal par de nouvelles réformes imposées aux communes créant de nouvelles

obligations, de nouvelles normes et donc de nouvelles dépenses à exercer : la défense incendie, la protection des données, les normes d'accessibilité, etc...

En 2018 nous nous emploierons à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations de l'Etat, maintien de la qualité des services de proximité et poursuite des investissements nécessaires.

Claude Reynaud



INAUGURATION DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Ca y est notre église a fait peau neuve ! Les enduits extérieurs, la mise à jour des pierres de taille, la remise en place de la statue de la Vierge et la réfection des deux cadrans solaires sont achevés et un appareil spécial a été mis en place pour supprimer les remontées d'humidité dans les murs.

Bref, notre église est de plus en plus accueillante et les paroissiens ont souhaité inaugurer ces travaux en lien avec la mairie.

La date est fixée au **samedi 30 juin à 10h 30** pour une messe, suivie à 11h30 d'un apéritif offert par la mairie, puis d'un repas partagé entre tous ceux qui voudront se joindre. Nous vous attendons donc nombreux pour fêter Joyeusement notre charmante église et son jardin de la cure qui a aussi été remis en état.

Brigitte Rollet



Photo : Ludovic Epting

Notre charmante église dans son écrin de verdure

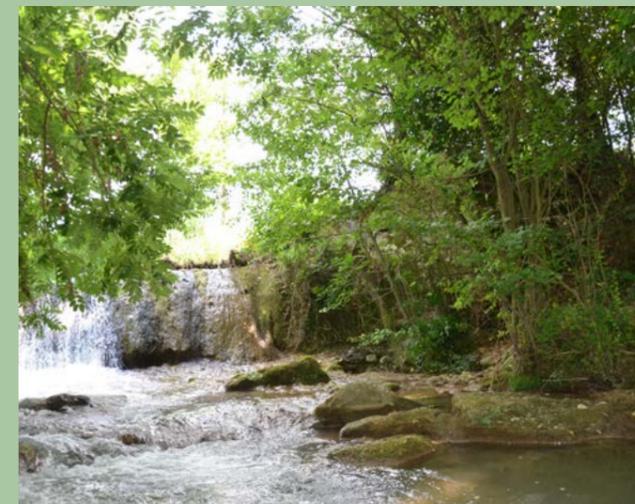
OBTIENDRONS-NOUS GAIN DE CAUSE ?

L'enquête publique sur le projet de réhabilitation de la Joyeuse vient de s'achever.

Chacun a pu venir porter sur le registre d'enquête ses remarques, demandes et observations.

Pour sa part la commune a déposé un dossier complet en vue de la préservation du seuil du Bia. Nous avons déjà l'occasion d'expliquer l'intérêt patrimonial et récréatif du seuil et des parcelles avoisinantes, ainsi que le projet communal de création d'une zone de loisirs à cet endroit.

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à ce sujet. Nous attendons maintenant les conclusions du commissaire enquêteur pour savoir si nous avons été entendus et si nous



pourrons mener ce projet à exécution. Nous sommes confiants dans une issue favorable car nous avons eu l'occasion d'exposer nos intentions auprès du président de l'agglomération, Nicolas Daragon, qui nous avait donné confiance dans la possibilité de revoir le projet de l'agglomération en cas d'observations favorables du commissaire enquêteur sur le sujet du seuil.

Brigitte Rollet

BIENTÔT L'ÉTÉ, À VOS GAMATES !

Dans un souci d'harmonie générale du village nous attirons votre attention sur la finition des murs de clôture des propriétés.

En effet, un nombre important de murs bahuts ne sont pas terminés et restent à l'état de chantier, sans enduit extérieur. Savez-vous que tant que votre clôture n'est pas terminée vous ne pouvez pas recevoir votre DACT (Déclaration d'Achèvement et de Conformité des

Travaux) qui atteste que vos travaux ont bien été réalisés et terminés conformément à la Déclaration Préalable à laquelle ils ont donné lieu.

La période d'été approchant nous vous invitons à profiter du beau temps pour terminer vos travaux, et rendre ainsi les abords de votre propriété et l'aspect de votre quartier plus beaux et plus valorisant.

Brigitte Rollet



PRENONS LE BUS !

À partir du 1^{er} septembre 2018 la ligne Cité 3 sera prolongée du Parc St Paul jusqu'aux écoles avec arrêt place de la Tuilerie. Elle remplacera l'actuelle ligne 36. Le service La Gloriette / St Paul Lès Romans proposera 11 A/R jour. C'était notre demande depuis le début du mandat, et nous sommes très satisfaits qu'elle se concrétise.

Les tarifs seront revus à la baisse avec un abonnement annuel tout public qui passera de 330 à 200 €, et de 120 à 100 € pour les enfants et les personnes soumises à conditions de ressources.

RÉSA+ Le service de Transport à la Demande

ACCESS+ Les services aux personnes handicapées dénommé ACCESS+ couvrira les 69 communes du territoire avec un tarif aligné sur celui du réseau régulier.

Enfin le réseau des transports en commun **Valence-Romans Déplacements évolue qualitativement** aussi en renforçant le nombre de bus fonctionnant au



Illustrations VRD

gaz naturel, et en mettant en service une ligne de bus à hydrogène.

Gérard Lunel

ESPACES BOISÉS CLASSÉS ? KESAKO ?



Photo : B. Rollet

Même privées les parcelles sont protégées

Dénommés EBC, ces Espaces Boisés Classés ont pour objectif la protection ou la création de boisements ou d'espaces verts.

Ils concernent les bois, forêts et parcs, qu'ils relèvent ou non du régime forestier, qu'ils soient enclos ou non et attenants ou non à des habitations. Ce classement peut également s'appliquer à des arbres isolés, des haies ou réseaux de haies, des plantations d'alignements comme les platanes qui bordent la RD 92. « Le classement en espaces boisés empêche

les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements.»

Dans les EBC, le défrichage est interdit. Et dans les communes comme St Paul dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (où les EBC sont répertoriés) les coupes et abattages d'arbres sont soumis à autorisation préalable du Maire, sauf dans des cas très particuliers. C'est pour protéger les espaces

boisés que nous attirons l'attention de tous, sur ces règles. Il est important que dans des communes rurales où l'agriculture domine, les espaces boisés permettent la protection d'une faune et d'une flore recherchant des espaces de vie préservés. Protéger la biodiversité est aujourd'hui une obligation pour l'homme s'il veut préserver le devenir des générations futures. Dans le contexte des bouleversements climatiques, nous devenons de plus en plus conscients que la vie humaine sur terre est intimement liée à la vie de la faune et de la flore, et à la protection des espaces naturels.

Brigitte Rollet



Photo : B. Rollet

Ces haies qui bordent des parcelles agricoles sont des EBC



Photo : S. Montagné

Blanquer. Leur point commun ? Ils ont tous engagé une réforme des rythmes scolaires, modifiant l'emploi du temps des élèves de l'école primaire.

Depuis Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale de Nicolas Sarkozy, les élèves du primaire ont changé trois fois d'emploi du temps. En 2008, il décide de repasser à la semaine de 4 jours, supprimant les mercredis et samedis matin et passant de 26 heures

hebdomadaires de travail pour les élèves du CP au CM2, à 24. Mais ce système est vite décrié par les enseignants qui jugent que les journées de travail pour les enfants sont trop longues.

En 2012, la gauche arrive au pouvoir et l'éducation fait partie des chantiers du nouveau président François Hollande. Vincent Peillon, son ministre, engage une grande réforme du système éducatif du primaire. Pour la rentrée 2013, il décide de repasser à la semaine de 4,5 jours, ce qui raccourcit la journée d'école et prévoit des temps d'activités périscolaires (TAP).

Mais ces activités périscolaires, décidées par l'Etat, doivent être prises en charge financièrement par les communes. Face à la gronde de nombreuses mairies, le nouveau ministre Benoît Hamon décide en 2014 d'assouplir la réforme de son prédécesseur : le temps de travail des écoliers doit toujours s'étaler sur cinq jours... mais peut ne comporter que 8 demi-journées d'enseignement et les TAP deviennent facultatifs pour les enfants !

En mai 2017, Emmanuel Macron, nouveau président de la République nomme Jean-Michel Blanquer ministre de l'Éducation Nationale. Dans un décret publié le 28 juin, le nouveau ministre se garde d'évoquer une abrogation de la réforme des rythmes scolaires.

En fait, il laisse le soin aux communes de le faire. Les mairies, en accord avec les écoles, peuvent décider de leur propre nombre de jours d'enseignement. Résultat, 37% des écoles soit 28% des élèves du primaire en France sont repassées, à la rentrée 2017, à la semaine de 4 jours, quatre ans après l'avoir abandonnée.

Source LCI

Sonia Montagné

FAIRE & DÉFAIRE DIFFICILE DE SUIVRE LE RYTHME...

Depuis 2008, six ministres de l'Éducation nationale ont occupé la rue de Grenelle. Parmi eux, Xavier Darcos, Vincent Peillon, Benoît Hamon et Jean-Michel

Et pour 2018 à St Paul ?

Après de vifs débats au sein du Comité de pilotage du PEDT alimentés par la présentation de rapports officiels de nombreux spécialistes, la commune a participé à l'organisation d'une conférence avec Monsieur Eric FAVEY, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale pour nous éclairer sur le sujet. Conférence qui, par ailleurs, a réuni une centaine de personnes dont beaucoup d'élu(e)s. Comme nous nous y étions engagés, nous avons ensuite demandé l'avis de l'ensemble des parents et des assistantes maternelles via un sondage. Résultats : sur 72% de participations, 79% des personnes étaient pour le retour de la

semaine à 4 jours contre 20% pour rester à 4,5 jours. Les conseils d'écoles de maternelle et d'élémentaire ont aussi voté pour ce retour. Ainsi, le Conseil Municipal a tenu compte du résultat du sondage bien qu'il considère le maintien de la semaine de 4,5 jours préférable pour l'Enfant.

C'est désormais rendu officiel par la Direction Académique, pour la rentrée 2018 à St Paul, ce sera le retour à la semaine de 4 jours. Aussi, concernant les horaires, il a été décidé par un vote, sur les propositions des enseignantes et des délégués de parents, les emplois du temps suivants (effectifs dès la rentrée) :

| | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| École élémentaire | 8h30 - 11h45 | 8h30 - 11h45 | 8h30 - 11h45 | 8h30 - 11h45 |
| | 13h45 - 16h30 | 13h45 - 16h30 | 13h45 - 16h30 | 13h45 - 16h30 |
| École Maternelle | 8h30 - 11h30 | 8h30 - 11h30 | 8h30 - 11h30 | 8h30 - 11h30 |
| | 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 | 13h30 - 16h30 |

Les vacances scolaires approchent et comme chaque année, avant de profiter de ce temps de repos mérité, la rentrée pour les services périscolaires se prépare. Malgré l'arrêt des TAP, il y aura quelques nouveautés qui vont venir quelque peu modifier les habitudes. Un mal pour un bien car il s'agit d'améliorer toujours plus le service rendu aux saint paulois, en veillant à favoriser l'épanouissement de tous les enfants. L'une des principales nouveautés : la modernisation de la saisie des inscriptions via un portail famille sur internet qui pourra prendre effet à l'automne. Rassurez-vous, il y aura évidemment, au préalable, un temps d'essais et de communication aux familles.

Bonnes vacances !

Sonia Montagné



Photo : S. Montagné

DATES À RETENIR !



Photo : S. Montagné

Les inscriptions périscolaires se dérouleront le samedi 23 juin de 9h à 12h en mairie.

Un dossier d'inscription personnalisé sera préalablement distribué dans les cahiers de liaison. Veuillez-nous le retourner rempli, en vérifiant bien toutes les informations. Pour les familles au planning, possibilité de nous fournir le planning ultérieurement. Pour les familles n'ayant

pas encore de dossier, pensez à nous le demander. La fête de l'école sera organisée le vendredi 29 juin. **Pour rappel, la date de la rentrée des classes est le lundi 3 septembre.**

Natacha Monod



Photo : S. Montagné

METTEZ UN LIONS DANS VOTRE RÉFRIGÉRATEUR !

Le Lions Club a mis en place un projet qui est actuellement implanté dans 11 départements français dont 3 en région Auvergne - Rhône Alpes. Ce projet s'appelle le Lions SOS.

Il s'agit de regrouper dans une **petite boîte** rangée dans la porte du réfrigérateur, les informations nécessaires relatives à la santé d'une personne âgée, handicapée ou isolée. Cette boîte contient une **fiche de renseignements médicaux** (traitements, allergies, lieu où est rangé le carnet de santé, personnes à prévenir...)

concernant la personne prise en charge par les services de secours, leur faisant gagner de précieuses minutes.

Un autocollant au sigle du Lions signale aux secours la présence de cette boîte dans votre frigo. Cet autocollant est à placer à l'intérieur de la porte d'entrée.

Pourquoi dans le réfrigérateur ? Parce que chaque foyer en est équipé, tout simplement.

Le Lions Club Romans - Bourg de Péage engage cette action dans le Département de la Drôme en commençant par les communes Romans, Bourg de Péage et les communes environnantes, dont nous faisons partie et à laquelle nous sommes associés via le CCAS.

Cette action a reçu le soutien du Département, du SAMU 26, des ambulanciers, des pompiers, médecins traitants...

La boîte est disponible dans les pharmacies et pour ce qui concerne notre commune, elle sera aussi disponible en mairie (auprès de la secrétaire d'accueil) à partir du 1^{er} Juillet. C'est un service qui est gratuit et sans engagement contractuel. Vous avez, joint au bulletin, un flyer et pour tout renseignement complémentaire il vous suffit de contacter l'accueil au 04.75.45.30.98.



Chrystelle Montélimard



NATHALIE GIACOMINO RESPONSABLE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

La commune de Saint Paul Lès Romans a souhaité moderniser ses pratiques en matière de restauration scolaire.

Ce changement se base à la fois sur le choix d'un nouveau prestataire en liaison froide mais également en renforçant les contrôles sur l'hygiène et la qualité de préparation (cuisson) des repas pour les enfants.

Ces missions sont assurées depuis la rentrée scolaire 2017 par Nathalie Giacomino, agent au service des Saint Paulois depuis plus de 18 ans. Aujourd'hui, c'est un service qui délivre en moyenne une centaine de repas par jour pour les écoles.

Avec la prise en compte de la modernisation des pratiques de la cantine, le défi est relevé avec succès par Nathalie qui a su s'adapter à cette nouvelle organisation. La gestion des aléas de livraison, la gestion des PAI (Projet d'Accueil Individualisé en cas d'intolérance alimentaire /allergie), la prise en compte de certains régimes alimentaires (sans porc, sans viandes) demande un suivi rigoureux des commandes au quotidien.

Outre ce suivi, Nathalie veille au respect des règles concernant

la chaîne du froid et également à l'entretien des locaux de la cantine en appliquant les différents protocoles d'hygiène.

L'entretien des locaux est une mission importante dans ses fonctions. Un organisme de contrôle effectue des prélèvements chaque mois afin de garantir un parfait suivi des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire pour nos enfants. Epaulée par ses collègues ATSEM et agents de cantine, elle assure ainsi tous les jours la préparation, la cuisson et la distribution d'une centaine de repas pour les deux services en élémentaire et en maternelle.

Nathalie est engagée à préserver la qualité du service et proposer des repas de qualité pour les enfants. C'est ce qui la motive au quotidien : voir les enfants apprendre et goûter de nouvelles saveurs avec des aliments sains et variés.



Photo : P. Mathieu

Paul Mathieu

VIVRE ENSEMBLE

LE CMJ À BESOIN DE VOUS !

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est élu. Le 30 Septembre 2017, les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont tenues en mairie.

Dans le cadre du Conseil Municipal Jeunes de St Paul Lès Romans, un projet de Citystade a été monté et présenté. Ce dossier est soutenu par la Mairie.

Pour parfaire cette installation, le Conseil Municipal Jeunes de St Paul lès Romans a besoin de vous pour financer ce city parc et des équipements complémentaires :

- Panneaux de Basket 1000 €
- Accès PMR 1200 €
- Mini buts pour 3-5 ans 800 €
- Gazon synthétique 2000 €
- **Un city parc : pourquoi faire ?**
- Pour découvrir des sports
- Pour rencontrer de nouvelles personnes
- Pour se retrouver entre amis
- Pour amuser les grands comme les petits

Qui sommes-nous ?

Le Conseil Municipal Jeunes de St Paul Les Romans a pris ses fonctions en octobre 2015. Des élections ont eu lieu en 2017. Nous sommes issus des classes de CM2 de notre école et des classes de 6^{èmes} de notre collège.



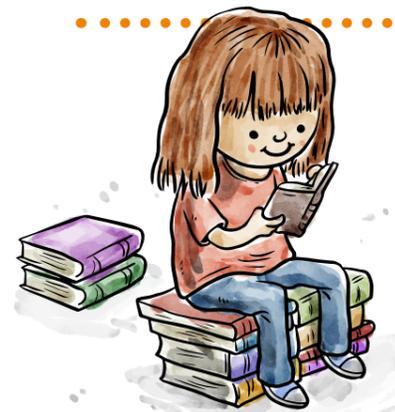
Pourquoi un conseil municipal des jeunes ?

- Pour donner la parole aux jeunes et connaître leur avis.
- Pour participer à l'information des autres jeunes de la commune.
- Pour proposer des idées ou mener un projet.
- Pour découvrir le fonctionnement de la vie citoyenne.
- Pour représenter les jeunes

Nous avons organisé :

- Une journée de nettoyage du village
- Mis en place des jardins partagés
- Un tournoi caritatif
- Participer aux différentes cérémonies : inauguration, 8 mai, 11 novembre...
- Une visite du Conseil départemental

Jean MICHEL



TIREZ LA BONNE CARTE !

La bibliothèque vous propose deux types d'abonnement à la carte :

- La carte St Pauloise (10€) qui donne accès au fond de la bibliothèque de St Paul uniquement
- **La carte réseau (14€)** qui donne accès aux 14 médiathèques du réseau de lecture Valence Romans Agglo (médiathèques de Romans, Mours St Eusèbe, etc ...) et à la bibliothèque numérique.

Cette plateforme vous permet d'écouter et de télécharger de la musique, de lire la presse et les magazines, de visionner des films et des documentaires, de vous former avec des cours vidéos, et de télécharger des livres numériques libres de droits. Au total plus de 3000 oeuvres sont à votre disposition.

Alors pas d'hésitation, vous avez tout intérêt à prendre votre carte unique auprès de la bibliothèque de St Paul.

Ainsi pour 4€ de plus à l'année, vous aurez accès à un service plus riche, tout en conservant vos droits actuels dans votre bibliothèque habituelle et vous participerez par votre cotisation, à enrichir notre fond d'ouvrages de la bibliothèque de St Paul et à offrir ainsi plus d'animations aux enfants comme aux adultes.

Les onze bénévoles qui animent la bibliothèque vous attendent donc pour cette opération de renouvellement de carte.

Françoise Chailan



LE CORSO EST FINI ! VIVE LE CORSO !

MAGNIFIQUE CORSO ST PAULOIS

C'est avec un immense plaisir que la chorale « Eclats d'voix » et des chanteurs volontaires du village, dirigés par Philip Cléophat, ont animé l'ouverture du Corso et la cérémonie du soixante-huitième corso à l'église de Saint-Paul-Lès-Romans le samedi 28 avril 2018...

A l'issue de la cérémonie, la chorale fit une aubade aux présidents du corso Jean-François et Emmanuelle Martinez ainsi qu'à toute leur équipe... en leur offrant cinq chants de son répertoire : » Signore Delle Cime », « Minis Azaka », « Everybody sings freedom », « Mon amant de Saint Jean » et « Tumbalalaïka »....

L'assistance nombreuse et joyeuse a également vécu d'intenses moments d'émotion, à l'écoute de l'accordéon du jeune Suren Manukyan, et de la belle voix de son père Hovhannes ...

Quelle bonne idée de Jean-François et Emmanuelle de les avoir invités !!!!

A la sortie de l'Eglise, un lâcher de ballons



Photos : J. Michel

était offert aux enfants, et un verre de l'amitié était servi à tous !

Eblouissante fête que cette 68^{ème} édition du CORSO : des chars toujours plus magnifiques, un feu d'artifice exceptionnel, des groupes de musique, des bugnes, du vin et du foujou, une foule nombreuse le samedi soir comme le dimanche, la pluie qui a épargné la fête jusqu'aux derniers moments.... Une joie immense pour tous !

Jean MICHEL



TROC DE PLANTES & TROC DE LIVRES

TROC DE PLANTES & « LIVRE-SERVICE » à St Paul Lès Romans

En ce 1^{er} mai, sous la halle du Centre Culturel et Sportif « La Joyeuse », avait lieu la quatrième édition du TROC de PLANTES...

Des St Paulois de plus en plus nombreux, mais également des personnes des villages ou communes environnantes, déballaient leurs plants, boutures, graines, et même légumes... pour des échanges enthousiastes... Certains échangeaient aussi des idées, des conseils, des informations sur les plantes... Nouveauté pour cette année : un atelier plantation pour les enfants, sous la houlette de Véronique Bour-Frau... chaque enfant pouvait planter dans un godet un

plant de fleur ou de légume, puis décorer l'étiquette et emporter le tout à la maison, avec la joie d'attendre la floraison ou l'apparition de la salade tant attendue...

Malgré le temps glacial, tout le monde a passé une belle matinée, très conviviale, agrémentée par le service du café, du thé ou de la tisane...

Gratuits bien sûr... comme tout le reste.



Photo : J. Michel

En fin de matinée, une initiative de la communauté d'Emmaüs venait fort à propos compléter cette matinée de la convivialité et de la gratuité. Il s'agissait pour Emmaüs d'apporter un frigo à livres, « le livre-service » qui prit immédiatement place sous la halle, et qui permettra aux St Paulois ou visiteurs de passage, de venir prendre un livre à sa guise, de le lire, de le rapporter, ou de le garder avec la possibilité de le remplacer par un autre !

Tout le monde prenait finalement un apéritif bien apprécié, pour clôturer agréablement cette belle matinée !

Isabelle MICHEL

4^{ÈME} MOD'RUN À ST PAUL

Photos : J.Faure

La 4^{ème} édition du Mod'run de St Paul a vu le nombre des participants encore augmenter.

En effet, ce sont quelques 450 sportifs qui ont pris le départ au Parc St Paul pour 5 épreuves cette année : un marathon, un semi-marathon, un semi-marathon handisport championnat de France, un 10 km ainsi qu'une marche de 7 Km.

Les sportifs venaient d'horizons très divers, certains ayant bravé les grèves ferroviaires...

A noter une nouveauté : le semi-marathon handisport...

Les coureurs ont parcouru la campagne St Pauloise sous un beau soleil, mais une température assez élevée qui en a contraint certains à abandonner en route. A noter le grand nombre de St Paulois inscrits dans les différentes courses !

L'équipe de près de 100 bénévoles, constituée en grande majorité d'adhérents des associations St Paulaises mais aussi des particuliers St Paulois ou non, a particulièrement bien encadré le déroulement des épreuves et nous les remercions tous. Un barbecue terminait cette matinée au Parc St Paul. Rendez-vous l'an prochain pour l'édition N°5.

Jean MICHEL

2^{ÈME} ÉDITION DE LA « JOYEUSE JOURNÉE CITOYENNE »

Photo : Carton Jaune

L'an dernier, c'est à l'occasion de l'inauguration du Centre Culturel et Sportif que nous avons organisé la première « Joyeuse Journée Citoyenne ».

Autour du « Collectif JJC », de nombreux habitants s'étaient réunis pour participer aux diverses animations proposées : jeux de plein air, repas partagé, spectacle de théâtre, et pour finir préparation de la soupe suivie d'une soirée dansante. Cette année, sur le même principe, nous rééditons cette journée le samedi 22 septembre.

Le matin, la commune organisera une séance de nettoyage du secteur du

Bois qui est hélas le lieu de nombreuses incivilités. Tous les volontaires sont les bienvenus !

Une pièce de théâtre tout public (avec la Compagnie Carton Jaune) sera jouée à 17h après s'être amusés et avoir partagé un goûter avec les familles et les enfants. Chacun pourra venir avec ses propres gâteaux et boissons et pourra aussi participer à la confection d'une compote de pommes animée par la Conserverie mobile. Ensuite, la soirée se poursuivra par un « apéro disco-soupe dansant » où il sera question d'alimentation, de musique, de rires...

L'idée de cette JJC, c'est de permettre aux Saint Paulois, notamment, de se retrouver comme ils savent le faire,

dans une ambiance chaleureuse et décontractée, pour s'amuser et aussi pour échanger sur des sujets qui nous touchent tous : l'alimentation et ses impacts sur la santé, l'environnement, les liens sociaux etc...

Pas de prise de tête pour autant, notre objectif est simplement d'apporter de façon ludique des infos, des idées, et de faire d'une journée de fin d'été un rendez-vous citoyen de partages et d'échanges autour de sujets qui nous concernent tous. Nous souhaitons à travers cette manifestation faire passer l'idée de « faire ensemble », habitants, municipalité et partenaires locaux.

Le collectif JJC

PROGRAMME :

- 10 h :** nettoyage du chemin du Bois. Rendez-vous à l'entrée de la carrière.
- 12 h :** Pic-nic partagé.
- 14 h :** début de la préparation d'une compote de pommes / Découverte de la Conserverie Mobile
- 16 h :** on partage le goûter, chacun apporte un truc fait maison
- 17 h :** Carton Jaune, Théâtre musical « Et celle-là tu la connais ? ». Elles sont trois, elles sont folles et vraiment loufoques, elles chantent autour d'un orgue de barbarie mais pas que.... Entrée gratuite jusqu'à 12ans, Adultes : 3€

À partir de 18 h : « Discosoupe » ambiance musicale dansante autour d'une soupe préparée et partagée par tous.



Photo : La Conserverie Mobile

*** JUIN ***

| | | | |
|----|----------------|----------------------------|---|
| 22 | Chorale | Concert + animation danses | Centre culturel et sportif « la Joyeuse » |
| 29 | APE | Fête des écoles | Halle |

*** JUILLET ***

| | | | |
|---|--------------|---------|-------|
| 7 | Rugby | Méchoui | Halle |
|---|--------------|---------|-------|

*** AOUT ***

| | | | |
|----|-------------|------------------------|---|
| 23 | Club | Repas de rentrée | Salle des fêtes |
| 31 | | Forum des associations | Centre culturel et sportif « la Joyeuse » |

*** SEPTEMBRE ***

| | | | |
|----|-----------------------------|---------------------------|---|
| 2 | Vélosons | | Mairie |
| 3 | Rentrées des classes | | École |
| 22 | Collectif JJC | Joyeuse Journée Citoyenne | Centre culturel et sportif « la Joyeuse » |

INFOS PRATIQUES**CONTACTS MAIRIE** : 04 75 45 30 98**E-MAIL** : accueil@saint-paul-les-romans.fr**HORAIRES D'OUVERTURE** : Tous les jours de 8h30 à 12h**PERMANENCE CCAS** : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30**PERMANENCE URBANISME** : Tous les jeudis matin de 10h à 12h**PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS** : Les samedis matin de 9h30 à 11h30**SERVICES PÉRISCOLAIRES** : periscolaire@saint-paul-les-romans.fr**AGENCE POSTALE** : 04 75 05 27 86 Tous les jours de 9h à 12h**DÉCHETTERIE DE ROMANS** : 04 75 05 93 74

Du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04 75 72 99 28 Ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Fermé mardi et dimanche**TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES** : 06 60 30 61 26**NOUVELLE ORGANISATION DE LA GENDARMERIE DE ROMANS**

L'accueil du public sera fermé tous les jours de la semaine à la brigade de ROMANS SUR ISÈRE. Cependant, la gendarmerie sera toujours ouverte et l'activité perdurera. Les personnes qui se présenteront d'initiative seront accueillies téléphoniquement pour être soit aiguillées sur la brigade de ST DONAT SUR L'HERBASSE (ouverte tous les jours) ; soit un rendez-vous sera pris (plainte n'ayant aucun caractère d'urgence), soit un gendarme recevra sa plainte dans l'immédiat (plainte urgente ou à caractère sensible). Une affiche sera mise en place à la destination du public au portail de ROMANS.

En ce qui concerne la brigade de ST DONAT SUR L'HERBASSE, cette dernière sera ouverte tous les jours de la semaine avec les horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 08h-12h et 14h-18h
- Le dimanche de 09h-12h et 15h-18h.